



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2011 B 02105

Numéro SIREN : 532 657 491

Nom ou dénomination : IDEAL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2016 sous le numéro de dépôt 7226

7226

No 90

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Les soussignés :

- **Monsieur Pierre VITAL**, agissant en qualité de Gérant de la société IDEAL GROUPE,
- **Monsieur Edouard MYON**, agissant en qualité de Gérant de la société IDEAL PROMOTION,

ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société IDEAL GROUPE, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 8 rue Hustin, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 532 657 491,

et la société IDEAL PROMOTION, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 8 rue Hustin, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 907 408,

étudient un projet d'apport partiel d'actif aux termes duquel la société IDEAL GROUPE ferait apport à la société IDEAL PROMOTION de l'intégralité de ses actifs liés à l'exploitation de la branche complète et autonome d'activité de promotion immobilière et de maîtrise d'ouvrage, moyennant la prise en charge par la société IDEAL PROMOTION du passif correspondant et l'attribution à la société IDEAL GROUPE de parts créées à titre d'augmentation de capital.

C'est pourquoi les requérants ont l'honneur de vous demander, conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un Commissaire à la scission, chargé d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération conformément à l'article R. 236-6 alinéa 2 du Code de commerce, également chargé, conformément aux articles L. 225-147, L. 236-10 dernier alinéa et L. 236-22 du Code de commerce, d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la société IDEAL GROUPE à la société IDEAL PROMOTION, et d'en faire rapport.

Fait à Bordeaux
Le 24 mars 2016

La société IDEAL GROUPE
Monsieur Pierre VITAL



La société IDEAL PROMOTION
Monsieur Edouard MYON



**NOTE ANNEXE A LA REQUETE
EN DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA SCISSION**

I - INDICATIONS SOMMAIRES SUR L'ACTIVITE DES SOCIETES CONCERNEES

La société IDEAL GROUPE, apporteuse, a pour objet :

- La promotion immobilière de logements et plus particulièrement de logement collectif et d'habitation individuelle, de bureaux et autres locaux neufs ; restructuration et réhabilitation de bâtiments anciens ; la construction, l'acquisition, l'aménagement de tous biens et droits immobiliers ; lotisseur et aménagement foncier ;
- Toute activité de maîtrise d'ouvrage, d'ingénierie et d'études techniques concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiments et les infrastructures ;
- Toute activité de conseil d'entreprises en matière de gestion administrative, financière ou sociale, en matière de commercialisation, marketing comme une matière de conception, réalisation, ingénierie, dans le domaine de l'immobilier ;
- La souscription de tous emprunts en vue des opérations immobilières ci-dessus.

La société IDEAL PROMOTION, bénéficiaire, a pour objet :

- La promotion immobilière de logements et plus particulièrement de logement collectif et d'habitation individuelle, de bureaux et autres locaux neufs ; restructuration et réhabilitation de bâtiments anciens ; la construction, l'acquisition, l'aménagement de tous biens et droits immobiliers ; lotisseur et aménagement foncier ;
- Toute activité de maîtrise d'ouvrage, d'ingénierie et d'études techniques concernant les ouvrages de génie civil ou de bâtiments et les infrastructures ;
- Toute activité de conseil d'entreprises en matière de gestion administrative, financière ou sociale, en matière de commercialisation, marketing comme une matière de conception, réalisation, ingénierie, dans le domaine de l'immobilier ;
- La souscription de tous emprunts en vue des opérations immobilières ci-dessus.

II- BRANCHE D'ACTIVITE APPORTEE

Activité : Promotion immobilière et de maîtrise d'ouvrage

Valeur approximative de l'actif apporté : 388 086 euros

Estimation du passif apporté : 68 695 euros

Estimation de l'actif net apporté : 319 391 euros arrondis à 319 000 euros

III - ELEMENTS POUR APPRECIER L'IMPORTANCE DES SOCIETES CONCERNEES

La société IDEAL GROUPE, apporteuse (situation intermédiaire en date du 31 décembre 2015)

Chiffre d'affaires HT : 710 635 euros

Capital social : 100 000 euros

Capitaux propres : 541 549 euros

Total du bilan : 1 426 059 euros

✓

7

La société IDEAL PROMOTION, bénéficiaire

S'agissant de la société IDEAL PROMOTION, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux le 25 novembre 2015, elle n'a encore arrêté aucun bilan et n'a eu aucune activité.

**IV - COMMISSAIRES AUX COMPTES DES SOCIETES CONCERNEES ET EVENTUELLEMENT
DES SOCIETES DU MEME GROUPE OU AYANT DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES
COMMUNS IMPORTANTS**

Les sociétés IDEAL GROUPE et IDEAL PROMOTION ne sont pas dotées de Commissaires aux Comptes.

Fait à Bordeaux
Le 24 mars 2016

La société IDEAL GROUPE
Monsieur Pierre VITAL

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'Z' shape followed by a horizontal line.

La société IDEAL PROMOTION
Monsieur Edouard MYON

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, looping 'E' shape followed by a horizontal line.

ORDONNANCE

Nous, Gérard PERRE, Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux,
Assisté du Greffier,

Vu les articles 493 et suivants, 875 du code de procédure civile,

Vu la requête qui précède, les dispositions des articles L.236-10, L.236-16 et L.236-23 du Code de Commerce,

Désignons :

Monsieur Bernard DUCROS, 6, rue Martrenchar, 33150 CENON

en qualité de commissaire aux apports avec pour mission de vérifier et d'évaluer les apports en nature qui doivent être faits
par la société **IDEAL GROUPE SARL, dont le siège social est 8, Rue Hustin, 33000 BORDEAUX**, identifiée sous le numéro 532657491 RCS BORDEAUX,

au profit de la société **IDEAL PROMOTION EURL, dont le siège social est 8, Rue Hustin 33000 BORDEAUX**, identifiée sous le numéro 814907408 RCS BORDEAUX,

Désignons Monsieur Bernard DUCROS, également, en qualité de commissaire à la scission avec pour mission d'établir le rapport prévu par les articles 236-10 et 236-16 du Code de Commerce,

Disons qu'en application de l'article 21 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978 et de l'article R 210-19 du code de commerce, le Greffier du Tribunal de céans devra déposer une copie de la présente au dossier de la Société, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Si le commissaire aux comptes désigné se trouve dans un des cas d'incompatibilité prévus par l'article L.822-11 du Code de Commerce, il devra Nous demander son remplacement par simple requête ;

DISONS que le requérant supportera la charge des dépens que nous liquidons à la somme de 39,37 € TTC,

Fait et ordonné à BORDEAUX, en Notre Cabinet, au Palais de la Bourse, le 8 avril 2016.

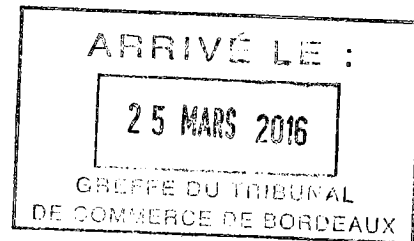

Jean-Marc BAHANS
Greffier associé du tribunal
de commerce de Bordeaux

IDEAL PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Hustin
33000 BORDEAUX
814 907 408 RCS BORDEAUX

IDEAL GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 rue Hustin
33000 BORDEAUX
532 657 491 RCS BORDEAUX

**Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BORDEAUX**

Palais de la Bourse
3 place Gabriel – CS 51474
33064 BORDEAUX CEDEX

Le 24 mars 2016

Monsieur Le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en deux exemplaires, notre requête aux fins de désignation d'un Commissaire à la scission conformément aux dispositions des articles L. 236-10 et L. 236-22 du Code de commerce.

Dans le cadre de notre projet d'apport nous avons contacté :

- **Monsieur Bernard DUCROS**, 6 rue René Martrenchar, 33150 CENON,

qui connaît particulièrement bien notre dossier et nous a assuré de la rapidité de traitement de sa mission dans la mesure où elle lui serait confiée.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Edouard MYON
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Pierre VITAL
Gérant

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'P' followed by several horizontal strokes.